

Falaise

## L'équipe de Guibray s'adresse aux élus

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 19 décembre 2017

471 mots



*Le lycée professionnel Guibray et le lycée polyvalent Louis-Liard devraient fusionner en septembre 2018, pour devenir un lycée polyvalent. - Crédit Archives Ouest-France*

Les personnels du lycée professionnel (LP) Guibray, opposés à la fusion de leur établissement avec le lycée général et technologique Louis-Liard en septembre 2018, adressent une lettre ouverte aux élus, datée du lundi 18 décembre.

**« La presse s'est fait l'écho de vos arguments, lors d'un conseil municipal (Ouest-France du 13 décembre). Nous aimerions apporter notre part au débat public, faute d'en débattre avec les élus »,** peut-on lire dans cette lettre.

À l'argument avancé de l'association sportive unique qui « donnerait un moyen pour que les élèves apprennent à se connaître », les personnels « rappellent que les deux lycées ont déjà des équipes communes (futsal et hand : deux élèves de Guibray ont été vice-champions de France de handball avec leurs coéquipiers de Liard). Il faut noter aussi qu'il n'y a pas d'élèves de la section professionnelle de Liard dans l'association sportive du lycée, ce qui en dit long de la volonté réelle d'échange entre les publics. »

Par ailleurs, « il faut ancrer le lycée sur le territoire », a déclaré la majorité lors du conseil municipal. « Quel sens concret doit-on donner à cette formule ? Quelle conséquence de la fusion permet de consolider la position des lycées « dans le territoire » ? », interrogent les personnels.

Le maire, Éric Macé, avance que la direction unique a « sauvé » le lycée Guibray. « Connaît-il les conséquences concrètes de cette mesure qui s'est accompagnée de dysfonctionnements : désorganisation des locaux ; gaspillage à la restauration mutualisée, diminution des moyens d'accompagnement des élèves, fermeture d'un demi-poste d'infirmière, d'un poste complet d'assistant chef de travaux (DDFPT), et diminution de la quotité horaire de celui-ci, ce qui entraîne de graves difficultés pour les élèves, pour effectuer leurs périodes de formation en entreprise (cause directe d'échec identifiée au baccalauréat) », estiment les personnels.

**Le maire « a raison de rappeler qu'à chaque fois que le LP de Guibray a été menacé, il a répondu favorablement et efficacement à notre demande d'aide. S'il a pu le faire, c'est qu'à ces occasions, les élus locaux avaient su entendre préalablement nos arguments, pour mieux appuyer leurs prises de position. »**

Fanette BON.